

# Projet pédagogique de la Mare à Toto

2024-2025



VILLE DE  
LYON

ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
du Rhône

Directrice Manelle Brizard-Kadem

12 quai Jaÿr  
69009 Lyon

## 1 / INTRODUCTION :

Apprendre à vivre avec les autres, c'est être attentif à leurs besoins, à leur bien-être physique et émotionnel, tout en respectant leurs différences. Cela passe par une attention particulière à notre comportement, à nos mots et à notre attitude envers autrui.

C'est également créer des moments d'échanges, de partage et de découvertes entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes qui les accompagnent. L'objectif est d'apprendre à écouter, à respecter les idées, les envies et les émotions des autres.

Valoriser l'écoute permet à chaque enfant de s'exprimer librement et de se sentir pris en compte. C'est ainsi que nous construisons un environnement basé sur la solidarité et la bienveillance, où chacun peut s'épanouir tout en soutenant et respectant les autres.

## 2 / PROJET EDUCATIF DE LA MARE A TOTO :

### 1. Structure et mission

- **Origine** : Créée en 2011 par des familles du quartier Vaise (Lyon 9<sup>e</sup>) pour pallier le manque de structures adaptées, notamment pour les enfants de 3 à 6 ans.
- **Type d'accueil** : Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) géré par les parents, en complément de l'offre municipale et associative existante.
- **Objectifs** :  
Offrir un espace de loisirs pour les enfants les mercredis et pendant les vacances.  
Promouvoir la mixité sociale et la participation des familles.
- **Encadrement réglementaire** :  
Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports.  
Subventions de la CAF et de la Ville de Lyon.

### 2. Contexte social

- **Zones d'intervention** : Située dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (Duchère, Vergoin, Gorge de Loup, Vaise), où les enjeux sociaux incluent mixité et cohésion.
- **Public cible** : Ouvert à tous, avec priorité donnée à la diversité (tranches de quotient familial, âges, fratries).
- **Rôle sociétal** : Aide les familles en difficulté, comme les parents ayant besoin de temps pour eux ou les enfants qui ne partent pas en vacances.

### 3. Valeurs éducatives

L'association s'aligne sur les ambitions de la Ville de Lyon (2022-2026) :

#### A. Éducation à la transition écologique

1. **Impact écologique des déplacements** :  
Initiation aux modes de transport doux (vélo, transports en commun).

Réduction de l’empreinte carbone lors des sorties éducatives.

2. **Sensibilisation à la biodiversité :**

Observation de la faune et flore locales via activités (randonnées, ateliers nature).  
Fabrication de refuges pour insectes et apprentissages sur la permaculture.

3. **Promotion d’une alimentation responsable :**

Découverte des produits locaux et de saison.  
Activités ludiques autour du goût et de la réduction du gaspillage alimentaire.

4. **Gestion des déchets :**

Sensibilisation au tri et au compostage.  
Initiatives comme trocs de jouets et zones de gratuité.

5. **Préservation de l’eau :**

Ateliers sur le cycle de l’eau.  
Actions locales : nettoyage des berges de la Saône, visites de barrages hydrauliques.

## B. Éducation à la citoyenneté et à l’engagement

1. **Valeurs républicaines :**

Découverte ludique des principes républicains et de la démocratie.  
Rencontres avec des élus locaux et visites institutionnelles (mairie).

2. **Participation démocratique :**

Simulations d’élections (délégués), débats et propositions pour la ville.  
Jeux de rôle pour comprendre droits et devoirs.

3. **Acteur de la société :**

Projets intergénérationnels avec EHPAD ou associations locales.  
Sensibilisation aux enjeux sociaux (égalité, handicap).

4. **Activités sportives inclusives :**

Initiation aux sports peu connus (roller, hockey).  
Promotion des valeurs sportives : entraide, discipline, inclusion.

## C. Éducation co-construite et inclusive

1. **Respect du rythme des enfants :**

Création d’espaces calmes pour repos ou activités douces.  
Adaptation des activités selon l’âge et les besoins.

2. **Implication des parents :**

Encouragement à participer aux ateliers ou sorties.  
Recensement des compétences et passions des parents lors des assemblées générales.

3. **Participation des enfants :**

Présentation du projet pédagogique et récolte de leurs idées.  
Boîtes à idées et votes pour des choix d’activités.

### Moyens mis en œuvre

1. **Locaux :**

Situés dans une école maternelle (équipée en salle de motricité, réfectoire, cour extérieure, espace de repos).

Entretien et sécurité assurés selon les normes en vigueur.

2. **Personnel :**

Directeur titulaire du BPJEPS LTP, 4 animateurs (dont 2 minimum BAFA).

Un agent polyvalent pour la restauration et l'entretien.

3. **Budget :**

Financement par cotisations des familles, subventions (CAF, Ville de Lyon), et événements.

Tarifification ajustée au quotient familial, avec une réduction dès le deuxième enfant.

4. **Communication :**

Site internet et groupe WhatsApp pour les échanges avec les familles.

Adresses e-mail dédiées pour différents besoins (inscriptions, facturation, informations générales).

### **Fonctionnement**

1. **Horaires :**

Mercredis et vacances scolaires (8h15 à 17h45, accueil complet sans demi-journées).

Fermé à Noël et ouvert 3 semaines minimum en juillet.

2. **Processus d'inscription :**

Étapes de pré-inscription et dossier définitif validé par une commission.

3. **Règlement intérieur :**

Fixe les modalités de fonctionnement, tarifs et règles internes.

Ce projet éducatif s'articule autour de la co-construction, de la durabilité, et de la mixité, impliquant activement les enfants, les familles, et le quartier dans une démarche éducative innovante et inclusive.

### **D. Description d'un projet pédagogique en ACM**

Le projet pédagogique doit être élaboré et rédigé par la direction de l'Accueil Collectif de Mineurs, conformément à l'Article R227-25 du Code de l'action sociale et des familles.

La directrice met en place un cadre et une base permettant à l'équipe de participer activement à son élaboration et de s'en approprier les enjeux.

Le projet éducatif de "La Mare à Toto" ainsi que le projet pédagogique sont mis à la disposition des familles à l'entrée du centre. Ils sont également transmis à l'organisateur (président).

Le projet pédagogique fait l'objet d'évaluations régulières, lors de réunions ou de bilans. À ces occasions, des objectifs pédagogiques supplémentaires peuvent être définis afin d'améliorer la qualité de l'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs.

Ce projet place l'animateur au cœur d'une équipe éducative, lui reconnaît des droits et lui confère des responsabilités. Le projet pédagogique sert de référence au fonctionnement global de l'accueil de loisirs.

### 3/ LE CONTEXTE ET LA STRUCTURE

L'accueil de loisirs "La Mare à Toto" est situé au sein de la maternelle de la Gare d'Eau, au 12 quai Jaÿr. Il fonctionne le mercredi en périscolaire et une partie des vacances scolaires en extrascolaire.

Les enfants y sont accueillis pour des journées complètes, de 8h15 à 17h45.

L'objectif de l'accueil de loisirs "La Mare à Toto" est de proposer aux enfants des activités dans une dynamique de projet, tout en leur offrant la possibilité de se détendre et de se reposer s'ils en ressentent le besoin.

#### **1/ Un accueil de loisirs à gestion parentale :**

"La Mare à Toto" est une association loi 1901 à gestion parentale, à vocation éducative et citoyenne. Son objectif est de contribuer, aux côtés des collectivités locales et d'un réseau de partenaires, à la mise en place d'une offre de loisirs de proximité pour les enfants, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Des parents bénévoles de l'association peuvent intervenir pour soutenir l'équipe pédagogique dans la réalisation de projets d'animation et pour accompagner les enfants lors de certaines sorties. La structure s'intègre ainsi de manière complémentaire à l'offre de loisirs existante sur le territoire.

#### **2/ Les valeurs éducatives de l'association sont :**

- L'enfant acteur de ses vacances
- Un espace de découverte, d'éveil de la curiosité
- Un lieu d'ouverture
- Un lieu d'épanouissement et de bien-être
- L'égalité entre enfants (filles/garçons)

#### **A/ LE PUBLIC**

L'accueil de loisirs peut accueillir jusqu'à 40 enfants :

- 16 enfants âgés de 3 à 5 ans
- 24 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Tous les enfants fréquentant "La Mare à Toto" proviennent de familles Vaisoises ou du 9ème arrondissement de Lyon.

L'association, ainsi que l'accueil de loisirs, ont pour vocation de s'ouvrir à un large public. Toutes les familles et tous les enfants y sont les bienvenus, indépendamment de leur situation personnelle ou professionnelle.

Elle s'adresse aux familles ayant besoin d'un mode de garde pour leurs enfants, mais aussi à celles qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances.

Grâce à son histoire et à son mode de gestion, "La Mare à Toto" cherche également à apporter son soutien aux familles en difficulté, en leur offrant une aide pendant les vacances ou les mercredis, afin de les soulager dans des moments où elles se sentent dépassées.

#### **B/ INSCRIPTION DES ENFANTS**

Les critères d'admission ont été définis dans le but de :

- Garantir une représentation équitable des différentes tranches de quotient familial
- Privilégier l'accueil des fratries
- Assurer une répartition équilibrée des groupes d'âges

## C/ LES LOCAUX

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école maternelle, et l'organisation de l'espace se divise en plusieurs zones :

- Une salle polyvalente qui sert de pièce principale pour le groupe des 3-5 ans. Cette salle permet aux enfants d'évoluer en autonomie, notamment pour aller aux toilettes ou se rendre dans la cour, tout en étant constamment surveillés. La majorité de notre temps se passe dans cet espace.
- Une salle de motricité dédiée aux activités sportives pour les deux tranches d'âge.
- Un espace d'accueil pour les parents, qui sert également de pièce de vie pour les enfants de 6 à 11 ans.
- Un gymnase pouvant accueillir jusqu'à 15 enfants maximum.
- Deux cours, une pour les maternelles et l'autre pour les élèves du primaire.
- Un restaurant scolaire qui peut recevoir jusqu'à 64 enfants.

## D/ REPAS :

Les repas sont préparés et livrés en liaison froide, puis réchauffés sur place par une salariée formée et compétente. Ils sont équilibrés, variés et respectent les normes réglementaires en matière d'hygiène alimentaire.

Le temps consacré aux repas joue un rôle essentiel dans l'éducation à la santé, en abordant des thèmes tels que l'hygiène, l'importance d'un repas équilibré, et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce moment contribue également au développement de l'autonomie de l'enfant, notamment à travers des actions comme le service des repas, le débarrassage et le nettoyage.

Il offre aussi un cadre favorable aux échanges et discussions, tant avec les adultes qu'avec les autres enfants.

La préparation et la livraison des repas sont assurées par la société RPC. Les menus sont affichés et mis à la disposition des parents.

## E/ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'association "La Mare à Toto" emploie six personnes lors des jours d'accueil du public : une directrice d'accueil de loisirs vacataire, quatre animatrices vacataires, ainsi qu'un personnel technique.

## **1 Directrice :**

### **MANELLE BRIZARD-KADEM TITULAIRE BAFA-BAFD-BPJEPS LTP**

La directrice est responsable de l'équipe pédagogique, du personnel technique et du bon fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs.

Elle veille à la cohésion et à la motivation de l'équipe, en veillant à ce que les objectifs définis dans le projet pédagogique et le projet éducatif de "La Mare à Toto" soient respectés.

En tant que directrice de l'ACM, elle est force de proposition concernant la pédagogie et l'animation. Elle assure également la fonction de formation pour l'ensemble de l'équipe.

Elle garantit la mise en œuvre du projet pédagogique et, en cas de désaccord au sein de l'équipe, son statut lui permet de trancher en choisissant la solution la plus juste et cohérente, tout en respectant la réglementation en vigueur et en veillant à améliorer la qualité de l'accueil

En cas de conflits graves, d'insubordination ou de non-respect des règles (réglementations, projet pédagogique, faute grave ou lourde), la directrice est habilitée à recadrer l'équipe et à informer l'organisateur.

Elle est responsable de l'application de la réglementation des ACM au sein de l'équipe et développe les relations avec les différents acteurs du centre : familles, école, direction de l'éducation, DRAJES, prestataires et partenaires.

Elle assure également la direction du personnel, la gestion administrative, ainsi que l'organisation de réunions et d'évaluations.

La directrice de l'accueil collectif de mineurs, tout comme les animateurs et intervenants, est déclarée auprès de la DDCS via la fiche complémentaire administrative (TAM), afin de garantir une identification claire de ses statuts et fonctions auprès des services de l'État.

## **4 Animateurs(trices) en contrat :**

IMENE SAHMAOUI SANS DIPLOME

CHAIMA NEDJAOUIM TITULAIRE BAFA

RACHIDA BIZIH TITULAIRE BAFA

LIAM BENARIOUMLIL TITULAIRE BPJEPS APT

La principale mission de l'équipe d'animation est d'assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis. En parallèle, les animateurs participent activement à l'élaboration du programme pédagogique et veillent à sa mise en œuvre au quotidien.

Ils sont également responsables de la conception des projets d'activités pour chaque période et doivent les mettre en place en s'adaptant aux imprévus, ainsi qu'aux envies et besoins des enfants.

Les animateurs ont pour rôle de bâtir une relation de qualité avec les enfants, fondée sur la confiance et le respect mutuel, afin de les accompagner au mieux dans leurs besoins et leur épanouissement.

Ils encadrent la vie quotidienne, les activités et la vie collective des enfants. Ils prennent part aux réunions d'équipe et à l'organisation de l'accueil, facilitant la communication entre les différents acteurs du centre (familles, école, partenaires, prestataires).

Il peut arriver qu'un animateur soit affecté à un autre groupe en cas d'incompatibilité d'humeur avec un membre de l'équipe ou en fonction des besoins opérationnels du service.

## **1 Personnel technique et restauration :**

HORTENSE ANONGUEN / Les mercredis de l'année scolaire

BRIGITTE MICHAUDET / Les vacances scolaires

Le personnel technique relève de la directrice et est chargé de veiller au respect des normes d'hygiène ainsi que du protocole HACCP concernant les aliments. Il est responsable de l'entretien du réfectoire et de la distribution des repas aux enfants. Les enfants de plus de 6 ans pourront, sous supervision, être autonomes pour le service, mais toujours accompagnés.

Obligations réglementaires en matière de restauration :

- **Repas témoin** : Un échantillon de 100g de chaque plat cuisiné est conservé dans un contenant fermé et stocké au réfrigérateur pendant 5 jours afin d'assurer la traçabilité des produits.
- **Traçabilité des produits cuisinés** : Il est essentiel de suivre l'origine et le parcours des produits utilisés dans la préparation des repas.
- **Hygiène des locaux et du matériel** : Le respect des normes HACCP doit être strictement appliqué pour garantir la sécurité alimentaire.
- **Hygiène des personnes préparant les repas** : Les règles d'hygiène doivent être scrupuleusement respectées : lavage des mains, cheveux attachés ou protégés, port de vêtements propres et soin des blessures aux mains.
  
- **Respect des températures de service** : Les plats chauds doivent être servis à une température d'au moins 68°C, mesurée à l'aide d'un thermomètre.
- **Température du réfrigérateur** : Le réfrigérateur doit être maintenu à une température de 4°C ou moins.
- **Distribution des repas** :
  - En liaison chaude, les repas doivent être servis à une température supérieure ou égale à 63°C.
  - En liaison froide, les repas doivent être stockés et servis à une température inférieure ou égale à 4°C.

## F/ ENCADREMENT

Les taux d'encadrements définis par la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) sont les suivants :

- 1 encadrant pour 8 enfants 3-5 ans
- 1 encadrant pour 12 enfants 6-11 ans

## G/ LES RELATIONS AU SEIN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ENTRE TOUS LES ACTEURS AUTOUR DES ENFANTS

Les relations au sein de notre accueil de loisirs, entre tous les acteurs autour des enfants, sont essentielles à la réussite de l'objectif éducatif et à la qualité de l'accueil.

Ces relations sont multiples et doivent se baser sur une communication fluide, la coopération, et une gestion harmonieuse des interactions entre les différents acteurs.

### **1. Les relations entre les enfants et l'équipe d'animation**

Les animateurs jouent un rôle central dans la vie quotidienne des enfants à l'accueil de loisirs. Ils doivent être des référents pédagogiques et affectifs pour les enfants. La relation entre les enfants et les animateurs repose sur plusieurs piliers :

- **Confiance et respect mutuel** : Les enfants doivent se sentir écoutés et respectés. Les animateurs, de leur côté, doivent comprendre les besoins et les attentes des enfants pour mieux les accompagner dans leur développement.
- **Création d'un climat de sécurité** : Les animateurs doivent garantir un environnement sécurisé, tant sur le plan physique (respect des règles de sécurité) qu'affectif (bienveillance, attention aux émotions des enfants).
- **Autonomie et encouragement** : En fonction de l'âge des enfants, l'équipe d'animation doit favoriser l'autonomie des enfants dans les tâches quotidiennes (goûter, nettoyage, choix d'activités). Cela renforce la confiance et leur sentiment de responsabilité.

### **2. Les relations entre les enfants eux-mêmes**

Les enfants, dans un cadre collectif comme à la Mare à Toto, interagissent les uns avec les autres. Il est essentiel d'encourager des relations harmonieuses entre les enfants en :

- **Favorisant l'inclusion et la solidarité** : Les animateurs doivent veiller à ce que tous les enfants, quels que soient leur âge, leur origine ou leurs capacités, se sentent intégrés et respectés au sein du groupe. La promotion de la solidarité, de l'entraide, et de la coopération est clé.
- **Gérant les conflits** : Les enfants peuvent rencontrer des conflits. Les animateurs doivent être formés à la gestion des conflits de manière constructive, en apprenant aux enfants à exprimer leurs émotions et à trouver des solutions ensemble.

### **3. Les relations entre l'équipe d'animation et les familles**

Une bonne communication entre les animateurs et les familles est indispensable pour assurer le bien-être des enfants. Voici comment nous essayons de mettre cela en place :

- **Transparence et information** : Les animateurs doivent régulièrement informer les familles sur le déroulement de la journée, les activités réalisées, et les comportements observés. Les parents doivent se sentir impliqués dans la vie du centre.

- **Accueillir les retours des familles** : Il est important que l'équipe d'animation prenne en compte les préoccupations, suggestions, ou retours des parents, que ce soit sur le plan pédagogique ou relationnel.
- **Proximité et écoute** : Un accueil chaleureux et une écoute attentive des parents permettent de renforcer la confiance entre les familles et l'équipe d'animation.

#### **4. Les relations entre l'équipe d'animation et la direction**

La directrice, supervise l'ensemble du fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'équipe d'animation doit collaborer étroitement avec la direction pour assurer la bonne mise en œuvre des projets pédagogiques et des règles de fonctionnement.

- **Communication fluide** : La direction doit fournir un cadre clair et des directives précises, tandis que les animateurs doivent faire remonter leurs besoins et leurs retours sur le terrain pour ajuster les pratiques.
- **Soutien et formation** : La direction doit offrir un soutien à l'équipe d'animation, en veillant à ce que les animateurs aient les ressources nécessaires pour accomplir leur travail (formations, matériel, etc.).

#### **5. Les relations avec les autres acteurs extérieurs (école, partenaires, prestataires, etc.)**

Dans notre accueil de loisirs, il est important d'établir des relations avec des partenaires extérieurs pour enrichir l'offre d'activités et assurer une prise en charge globale de l'enfant. Cela peut inclure :

- **Les écoles** : Une bonne collaboration avec les écoles permet d'assurer la continuité de l'accompagnement éducatif des enfants. Les informations échangées entre l'école et l'accueil de loisirs (sur le comportement de l'enfant, les projets pédagogiques, etc.) sont essentielles.
- **Les prestataires et partenaires locaux** : Les animateurs peuvent être amenés à travailler avec des prestataires extérieurs pour des activités spécifiques (intervenants spécialisés, sorties, etc.). Il est donc crucial d'établir des relations de confiance et de coordination avec ces acteurs.
- **Les services publics (municipalité, DDCS, etc.)** : Les relations avec les services publics sont importantes pour s'assurer que l'accueil respecte les normes légales et réglementaires et bénéficie de financements ou de soutiens logistiques.

#### **6. Les relations interprofessionnelles au sein de l'équipe d'animation**

Au sein de l'équipe d'animation, la coopération et l'esprit d'équipe sont essentiels. Il est nécessaire que chaque membre de l'équipe puisse échanger, partager des idées et collaborer efficacement :

- **Réunions régulières** : Les réunions d'équipe permettent de coordonner les actions, de discuter des projets pédagogiques, de résoudre les problèmes rencontrés sur le terrain et de renforcer l'esprit de cohésion.
- **Valorisation du travail collectif** : Chaque animateur doit se sentir reconnu dans ses compétences et dans sa contribution à l'équipe. Un environnement de travail positif favorise l'engagement de tous et l'épanouissement des enfants.

#### **Conclusion**

Les relations au sein de notre accueil de loisirs sont complexes et multi-dimensionnelles. Elles nécessitent une gestion attentive et bienveillante de la part de tous les acteurs impliqués : enfants, animateurs, familles, direction, partenaires extérieurs. Ces relations doivent être fondées sur des principes de respect, de confiance, de coopération et de communication, afin de créer un environnement favorable à l'épanouissement des enfants et à leur développement personnel et social.

## 4/ NOS ORIENTATIONS EDUCATIVES

La Mare à Toto offre un cadre sécurisé et enrichissant pour les enfants, tout en mettant en avant des valeurs éducatives fortes. Notre projet éducatif repose sur des principes essentiels qui permettent à chaque enfant de grandir et de s'épanouir dans un environnement bienveillant, solidaire et respectueux.

### 1. Nos orientations éducatives :

- **Développement de l'autonomie et de la confiance en soi** : Nous encourageons chaque enfant à prendre des initiatives, à exprimer ses idées et à assumer progressivement des responsabilités (service du repas, nettoyage, participation aux projets). Cela favorise leur autonomie tout en renforçant leur confiance en eux.
- **Respect du rythme de l'enfant** : Chaque enfant est unique, c'est pourquoi nous nous adaptons à ses besoins, son énergie et ses envies. Que ce soit dans le choix des activités ou le temps de repos, nous respectons le rythme de chaque enfant pour qu'il se sente bien dans son environnement.
- **Favoriser la créativité et la curiosité** : Nous offrons un large éventail d'activités ludiques et créatives qui stimulent l'imaginaire, l'expression artistique, et la découverte de soi et du monde. Ces activités, qu'elles soient manuelles, sportives ou intellectuelles, sont conçues pour permettre aux enfants d'explorer, d'expérimenter et de s'exprimer librement.
- **Promouvoir la solidarité et la coopération** : Le vivre-ensemble est une priorité dans notre accueil. Nous favorisons les activités collectives qui encouragent les enfants à travailler ensemble, à respecter leurs pairs, à s'entraider et à résoudre les conflits de manière constructive. Nous enseignons les valeurs de solidarité, d'écoute et de respect mutuel, qui sont essentielles pour leur développement social.
- **Éducation à la citoyenneté et au respect des règles** : À travers le projet pédagogique, nous apprenons aux enfants à respecter les règles collectives, à comprendre les conséquences de leurs actes et à participer activement à la vie du groupe. Nous leur enseignons l'importance du respect des autres et de leur environnement.

### 2. Le Handicap

Le handicap est défini par la loi comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (loi 2005-102 du 11 février 2005).

L'article 2 du titre 1er de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap précise que l'objectif est de garantir l'accès des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap à des institutions ouvertes à l'ensemble de la population, tout en assurant leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Cette loi souligne que l'enfant en situation de handicap doit pouvoir participer pleinement à la vie collective, y compris dans le cadre des accueils de loisirs.

Ainsi, chaque enfant en situation de handicap a toute sa place au sein de notre centre de loisirs. Afin de garantir un accueil adapté, un projet d'accueil sera élaboré en amont de sa venue. Ce projet inclura une rencontre avec la famille pour échanger sur les besoins spécifiques de l'enfant et les aménagements nécessaires pour assurer une participation optimale. Les ajustements éventuels au niveau des activités, de l'environnement ou de l'encadrement seront identifiés en amont, afin de permettre à l'enfant de bénéficier du meilleur accueil possible.

### **3. Un environnement de confiance et de bienveillance**

Chaque enfant est accueilli dans un cadre sécurisant où il peut grandir en toute sérénité. L'équipe d'animation met en place des actions concrètes pour assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants tout en cultivant un climat de bienveillance.

### **4. Une gestion parentale participative**

Le centre fonctionne selon un modèle de gestion parentale, ce qui permet aux familles d'être actrices de la vie du centre. Les parents peuvent participer, aux sorties et aux événements spéciaux. Cette gestion partagée entre les familles et l'équipe renforce le lien entre les enfants, leurs parents et l'équipe pédagogique.

### **5. Des activités adaptées à chaque tranche d'âge**

Nos projets éducatifs sont pensés pour répondre aux besoins des enfants de 3 à 11 ans. Les activités sont différenciées en fonction des tranches d'âge afin d'offrir des expériences adaptées qui favorisent leur développement à chaque étape de leur croissance.

### **Conclusion**

La Mare à Toto, place les enfants au cœur de son projet éducatif. Nous favorisons l'autonomie, la créativité, la solidarité et le respect des autres. Nous offrons un lieu où chaque enfant peut s'épanouir en toute sécurité, tout en participant activement à la vie collective. C'est un environnement de confiance, de bienveillance et de collaboration où les familles jouent un rôle clé dans la dynamique du centre.

## **5/ LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

### **Objectif général 1 : Favoriser l'épanouissement personnel et l'autonomie des enfants**

#### Objectifs opérationnels :

- **Encourager l'autonomie des enfants** : Organiser des activités où les enfants peuvent prendre des décisions (choix d'activités, organisation de leur espace de jeu, etc.) et assumer des responsabilités simples comme le rangement ou la gestion de petits matériels.
- **Développer la confiance en soi** : Mettre en place des ateliers d'expression individuelle (danse, théâtre, arts plastiques) permettant aux enfants de se découvrir et de prendre confiance en leurs capacités.
- **Proposer des activités adaptées aux besoins individuels** : Créer des temps de libre jeu où les enfants peuvent évoluer à leur rythme, en fonction de leurs envies et de leurs compétences.

### **Objectif général 2 : Assurer un accueil de qualité et un cadre sécurisant pour tous les enfants**

#### Objectifs opérationnels :

- **Mettre en place des règles de vie claires et adaptées à chaque tranche d'âge** : Organiser des moments collectifs pour expliquer et rappeler les règles de vie du centre (respect des autres, sécurité, hygiène, etc.) et les faire respecter de manière bienveillante.
- **Former l'équipe d'animation aux besoins spécifiques des enfants** : Proposer des formations régulières sur l'accueil d'enfants avec des besoins spécifiques (handicap, troubles du comportement, etc.) pour garantir un suivi de qualité et une sécurité renforcée.
- **Assurer une surveillance et une vigilance constantes** : Mettre en place un système de surveillance rigoureux pendant les temps de jeux et d'activités afin de garantir la sécurité physique et morale des enfants, notamment lors des sorties ou dans les moments de grande activité collective.

### **Objectif général 3 : Valoriser la participation des familles à la vie du centre de loisirs**

#### Objectifs opérationnels :

- **Impliquer les parents dans la vie du centre** : Lors des événements (galette des rois, carnaval, journées portes ouvertes, fêtes de fin d'année) et lors de certain C.A pour renforcer les liens entre le centre de loisirs et les familles.
- **Encourager la participation des parents aux projets éducatifs** : Faire participer les parents à des activités (ex : intervenants dans des ateliers, bénévoles pour des sorties, soutien logistique pour des événements), afin de créer une dynamique collaborative autour des enfants.
- **Échanger avec les familles sur l'évolution des enfants** : Prévoir des moments de rencontre pour discuter du développement des enfants, de leurs besoins spécifiques et des retours sur le déroulement des activités, afin de créer un partenariat éducatif avec les familles.

### **Objectif général 4 : Promouvoir le vivre-ensemble, la solidarité et le respect des autres**

#### Objectifs opérationnels :

- **Favoriser la coopération** : Organiser des jeux collectifs où les enfants doivent travailler ensemble (par exemple, des jeux de groupe, des constructions collectives). Les enfants seront encouragés à partager, à échanger et à résoudre ensemble les conflits éventuels.
- **Sensibiliser au respect de l'autre et à la gestion des conflits** : Intégrer des temps de discussion ou de médiation pour résoudre les conflits de manière positive et respectueuse. Mettre en place des règles de vie claires et adaptées à chaque groupe d'âge.
- **Renforcer la solidarité entre les enfants** : Organiser des projets communs (par exemple, des activités intergénérationnelles, des actions solidaires comme des récoltes pour des associations, etc.) pour développer un esprit de solidarité et d'entraide entre les enfants, mais aussi avec les adultes et les familles.

### A/ SANCTION/PUNITION

Dans le cadre de notre projet pédagogique, l'accueil de loisirs de la Mare à Toto adopte une approche éducative bienveillante et respectueuse des enfants.

Nous privilégions la prévention, la communication et la médiation pour gérer les conflits et comportements inadéquats. Les sanctions ou punitions sont évitées et ne sont envisagées qu'en dernier recours, dans un cadre strictement encadré.

En cas de comportements perturbateurs ou violents, nous privilégions un moment de dialogue, d'écoute et d'explication des règles de vie du centre.

L'objectif est de faire comprendre à l'enfant l'impact de son comportement sur les autres et sur la vie collective, et de l'aider à prendre conscience de ses actes.

Des solutions constructives sont proposées, telles que des discussions avec l'animateur, des temps de réflexion ou des aménagements pour rétablir l'harmonie au sein du groupe.

Nous impliquons également les familles dans ces situations, afin de mettre en place des solutions adaptées et cohérentes.

**ATTENTION** : Les « punitions » au coin, face tournée vers le mur, sont assimilées à de l'humiliation. Ce type de punition (sanction) est donc interdit dans notre accueil. De même les

sanctions visant un groupe sont à proscrire. Un temps de concertation avec le groupe sur les éventuels problèmes rencontrés à cet instant est privilégié.

## B/ LES ANIMATIONS

### **1/ JOURNÉE TYPE (en annexe)**

#### **Les règles de vie :**

Celles-ci doivent être établies avec les enfants en début de chaque période. Elles devront respecter les droits de chaque enfant ainsi que les valeurs et le rythme de chacun.

#### **Les animations pour animer un temps court (accueil du matin / temps calme) :**

Ces animations ne nécessitent pas de préparation spécifique, ne s'étalent pas sur toute la durée de l'activité et n'attendent pas nécessairement un résultat précis. Elles sont souvent mises en place sur l'instant, pour répondre à une demande immédiate ou tardive des enfants.

#### **Les animations pour animer un temps long :**

Les activités proposées sont orientées vers le jeu, le loisir, la découverte et l'imagination. Les activités motrices, créatives et d'expression sont privilégiées. L'équipe d'animation est présente durant ces temps, en proposant des projets à court ou long terme, en fonction des besoins et des attentes du groupe.

#### **Les sorties :**

Lors des sorties avec un groupe d'enfants, les animateurs doivent s'assurer de disposer de tous les documents administratifs nécessaires à l'activité (tickets ou cartes de bus, paiement en espèces, feuilles de réservation, etc.). L'itinéraire doit être vérifié pour s'assurer qu'il ne comporte aucun risque spécifique, que le terrain est dégagé et praticable. Il est également essentiel de penser au matériel à emporter. L'animateur pourra établir une checklist pour s'assurer que tout est bien pris en compte.

#### **À pied :**

Des déplacements hors du centre de loisirs auront régulièrement lieu. Il est important de définir ces déplacements dans le projet pédagogique afin de prévenir tout accident.

*« Sur les routes, tout groupe constitué doit être assimilé à un véhicule, et de ce fait, doit circuler à droite. »* (Application du Code de la route)

- Utiliser les espaces réservés aux piétons lorsqu'ils existent.
- Pour traverser une route, les animateurs doivent bloquer la circulation.
- Diviser le groupe en plusieurs parties si celui-ci est trop important (colonne de maximum 20 enfants).

## 6/ METHODE D'EVALUATION

La réussite complète des objectifs pédagogique et le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs dépendent principalement de la qualité de mobilisation des enfants et de l'équipe pédagogique, de leur investissement au sein de la structure et de leur participation tout au long des actions qui sont mises en place.

### Evaluation quantitative :

- Nombre d'inscrits sur les différents temps

### Evaluation qualitative :

- Degré de satisfaction : retour oral du public
- Qualité relationnelle : confiance, échange
- Respect du cadre, des consignes de sécurité, des personnes, du matériel et des locaux
- Retour des parents

### Outils :

- Echanges informels
- Réunions
- Questionnaires
- Livre d'or

## 7 / CONCLUSION

Ce projet pédagogique est bien plus qu'un simple document, il représente la fondation de notre approche éducative et de notre engagement envers les enfants et leurs familles. En le rédigeant, nous avons pris le temps de réfléchir à nos valeurs, à nos méthodes et à la manière dont nous souhaitons contribuer au développement des enfants que nous accueillons.

Il nous permet de nous questionner, de remettre en perspective nos pratiques et d'ajuster nos actions pour offrir un cadre toujours plus enrichissant et bienveillant.

Il s'inscrit dans une démarche collective, où chaque membre de l'équipe, chaque famille et chaque partenaire trouve sa place dans la construction de l'accueil de loisirs.

Ce projet se veut être un outil vivant, évolutif, qui nous aide à formaliser nos missions tout en restant à l'écoute des besoins de notre public. Il sera partagé avec tous ceux qui le souhaitent et participent à notre aventure éducative, qu'il s'agisse de nouveaux membres de l'équipe, des familles, des institutions partenaires ou des organismes financiers.

En constante évolution, à l'image de notre métier, ce projet pourra être décliné sous différentes formes selon les besoins et les thématiques spécifiques du moment, que ce soit pour des vacances à thème, ou des actions ponctuelles. Ainsi, il reste un support dynamique et adaptable, un point de départ pour de nouvelles initiatives et, surtout, un reflet de notre volonté commune : offrir un lieu où les enfants grandissent, s'épanouissent et apprennent à vivre ensemble, dans le respect, la créativité et la solidarité.

Au fond, ce projet est le témoignage de notre ambition collective : créer un espace de loisirs où chaque enfant se sent valorisé et où l'apprentissage se fait dans la joie et l'entraide. C'est un engagement que nous renouvelons chaque jour, avec cœur et professionnalisme.